

**Installations de branchement
à basse tension**

E : Low-voltage mains installations

D : Niederspannung Anschlussanlagen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'afnor le 20 décembre 1997 pour prendre effet à compter du 20 janvier 1998.

Amendement 1 à la norme NF C 14-100 de septembre 1996.

Correspondance Norme de la Commission UTE 14.**Analyse** Ce document traite de la conception et de la réalisation des installations de branchement du domaine basse tension comprises entre le réseau et le point de livraison.**Descripteurs** Branchement à basse tension, dispositions communes, liaison au réseau, canalisations collectives, dérivations individuelles, tableaux de contrôle, vérification.**Modifications** Voir modifications pages 2 et 3.**Corrections**

AVANT-PROPOS

Le présent amendement modifie la norme NF C 14-100:1996.

Il a pour objet d'apporter des corrections suite à la publication de la norme énoncée ci-dessus.

Cet amendement a été approuvé par le Comité de Direction de l'UTE le 10 octobre 1997.

Modifications à apporter à la norme NF C 14-100 de septembre 1996

- Page 12* 2.1.7.2 b)
remplacer "(un câble N1XDVA est donc interdit)" par "un câble H1XDVA est donc interdit".
Objet : Ce câble est harmonisé sur le plan européen.
- Page 13* 2.1.7.2 - 3^{ème} alinéa, lire :
"Pour éviter les déclenchements de D1, il est recommandé :"
Objet : Ne pas entraîner de confusion suivant la nature de D1 et de D2.
- Page 15* La remplacer par la page 15 jointe.
Objet : Lire "bornes poste" et modification sur les frontières du schéma.
- Page 17* La remplacer par la page 17 jointe.
Objet : Modifications des définitions de 2.2.2.1, 2.2.2.3 et 2.2.2.4 : Distinction entre sectionnement et coupure en charge.
- Page 34* La remplacer par la page 34 jointe.
Objet : Préciser la modification apportée relative à la valeur de la résistivité.
- Page 38* La remplacer par la page 38 jointe.
Objet : prise en compte des systèmes de conduits selon NF EN 50086. Modification de la protection mécanique E.
- Page 39* La remplacer par la page 39 jointe.
Objet : Modifications de mode de pose pour parcours intérieurs apparents en individuel aérien.
- Page 41* La remplacer par la page 41 jointe.
Objet : Modification de 4.4 (renvoi à 3.4.2).
- Page 59* La remplacer par la page 59 jointe.
Objet : Décomposition de la dernière phrase du 1^{er} alinéa en 7.1 pour éviter des confusions.
- Page 71* La remplacer par la page 71 jointe.
Objet : Pour les calculs, prise en compte de 230 V au lieu de 220 V.
- Page 72* La remplacer par la page 72 jointe.
Objet : Modifier les erreurs de calcul.
- Page 78* La remplacer par la page 78 jointe.
Objet : 3^{ème} alinéa, renvoyer à 3.4.7.
- Page 79* La remplacer par la page 79 jointe.
Objet : Modification de la frontière du schéma entre NF C 14-100 et NF C 15-100.
-